

VANDONCOURT Conseil municipal

Les relevés généalogiques restitués à la commune

Lors du conseil municipal de lundi soir, les élus damas ont reçu René Vermot-Desroches et Alain Acolat, président et membre de la section montbéliardaise du centre d'entraide généalogique (CEG).

René Vermot-Desroches ont présenté au conseil, les activités du centre d'entraide généalogique (CEG) avec entre autres, les relevés de divers actes sur l'état civil, dans les registres paroissiaux et sur les actes notariés. Ils ont remis au maire, une version papier et un CD avec l'ensemble des relevés concernant Vandoncourt soit 6 796 actes au total ayant nécessité environ 10 000 heures de travail.

« Ce service aux communes présente plusieurs avantages : il évite de présenter les registres originaux d'où moins de détériorations ; il permet une recherche simplifiée, un gain de temps et une lecture plus facile avec des relevés complets et dactylographiés » ont précisé les généalogistes qui ont été vivement remerciés par le conseil.

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) : les élus ont émis un avis favorable au nou-



Patrice Vernier, maire de Vandoncourt, a reçu les relevés d'actes des mains d'Alain Acolat et de René Vermot-Desroches.

veau projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) Nord-Doubs.

Service civique : le conseil a décidé de créer une nouvelle mission de service civique de 8 mois. La personne qui sera retenue se verra confier plusieurs missions : mise en place d'ateliers thématiques, informatique entre autres, en direction des enfants et des seniors, réflexion puis mise en place de nouvelles activités éducatives au foyer des jeunes, réflexion, étude et proposition sur la création d'une cantine au village avec activités périscolaires.

Bâtiments : un audit énergétique est confié au syndicat

6796

comme le nombre d'actes établis entre 1793 et 1943 sur Vandoncourt et relevés par le centre d'entraide généalogique.

mixte d'énergies du Doubs (Syded) avant d'envisager l'avenir d'un bâtiment : il concerne les cinq logements situés 11 rue des Damas et 1 rue du Pont-Sarrazin. Le coût de l'opération se montera à 1 116 € pour la commune.